



Frank Thélot

Commissaire Priseur Judiciaire

Hôtel des ventes 17 boulevard du Chai - 85200 Fontenay-le-Comte

Tél. : 02 51 69 04 10 – Fax : 02.51.69.84.44

contact@thelot.fr - www.thelot.fr

379 862 659 FR 00024

INVENTAIRE SUITE LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE SARL CAFE DES SPORTS

L'an deux mille vingt-cinq,
le 10 lundi novembre,
à la requête judiciaire du *Tribunal de Commerce de La Roche sur Yon*, par décision de M. le Juge PIAN ALAIN en vertu d'une ordonnance du 22 octobre 2025 et de Maître PELLETIER Nicolas, mandataire judiciaire de la Liquidation Judiciaire Simplifiée de Sarl CAFE DES SPORTS, domiciliée 1 PLACE DU COMMERCE 85480 BOURNEZEAU,

Il va être par nous Maître Frank Thélot, Commissaire-Priseur Judiciaire à la résidence de Fontenay-le-Comte, procédé à l'inventaire et à la prisée des éléments d'actifs sis 1 PLACE DU COMMERCE et 36 AVENUE DU MOULIN 85480 BOURNEZEAU

Le responsable de l'entreprise dûment appelé, Madame BENSLIMANE LOUBNA est, au jour de l'inventaire, présent – absent - représenté

Les opérations d'inventaire ont été commencées par la prise de rendez-vous et la demande des documents suivants.

Au jour de l'inventaire Madame BENSLIMANE LOUBNA ne nous a pas fournis les documents suivants demandés :

Documents non fournis : (Article 80 du décret du 28 décembre 2005 D2005-1677):

- Copie des cartes grises des véhicules
- Tableaux des immobilisations
- Copie des contrats de crédit baux ou de location, somme restant due, montant des loyers
- Liste des stocks en pleine propriété avec quantité, descriptif, prix d'achat HT et par fournisseur
- Liste complète des stocks en réserve de propriété avec les noms, adresses, coordonnées téléphoniques, quantité, descriptif et prix d'achat HT des fournisseurs
- Liste des biens détenus en dépôt, location, crédit-bail avec nom, adresse, coordonnées téléphoniques et numéro de dossier
- Liste des biens gagés, nantis ou placés sous sujétions douanières
- Liste des biens sous réserve de propriété et plus généralement susceptibles d'être revendiqués par des tiers avec leur nom, adresse, coordonnées téléphoniques et numéro de dossier (Ex : véhicule, télésurveillance, distributeur, terminal à carte bancaires ...)
- Certificat de conformité des machines-outils attestant que le produit est conforme aux règles techniques qui lui sont applicables
- Identité et adresse du propriétaire des locaux

Il va être procédé par le commissaire-priseur judiciaire soussigné, à l'inventaire fidèle et description exacte de tous les actifs corporels incorporels dépendant activement de la Liquidation Judiciaire Simplifiée Sarl CAFE DES SPORTS dont s'agit, le tout trouvé dans les lieux où il est actuellement procédé et dans les endroits éventuels qui seront ultérieurement indiqués.

Sur la présentation et déclaration qui y seront faites par Madame BENSLIMANE LOUBNA, lequel averti du serment qu'il aura à prêter en fin du présent inventaire, a promis de déclarer et faire comprendre tout ce qui; à sa connaissance, peut dépendre activement de la procédure dont il s'agit.

La prisée des objets susceptibles d'estimation sera faite concomitamment par le commissaire-priseur judiciaire soussigné, lequel a promis de faire cette prisée à sa juste valeur.



Frank Thélot

Commissaire Priseur Judiciaire



Hôtel des ventes 17 boulevard du Chail - 85200 Fontenay-le-Comte

Tél. : 02 51 69 04 10 – Fax : 02.51.69.84.44

contact@thelot.fr - www.thelot.fr

379 862 659 FR 00024

VEHICULE

I - LOCAL BAR AU 1 PLACE DU COMMERCE

1.	Moto cycle ARCHIVE de 50 cm3 ayant 4859 km , immatriculé GC-500-ML, archive motorcycle YG50Q-6AYG50Q-6A-01, cl, solo, carte grise au nom de CAFE DES SPORTS du 20/10/2021
----	---

MATERIEL D'EXPLOITATION

2.	Trois banquettes à deux places (marron) et deux banquettes à trois places (orange) 14 chaises bois et cuir de deux modèles différents, et sept tables rectangulaires 12 fauteuils et quatre guéridons plastiques - L'ensemble déclaré à un tiers, sans justificatif et sous réserve de confirmation judiciaire - POUR MEMOIRE
3.	Une tireuse à bière. L'ensemble déclaré à un tiers, sans justificatif et sous réserve de confirmation judiciaire - POUR MEMOIRE Une caisse SAGA. L'ensemble déclaré à un tiers, sans justificatif et sous réserve de confirmation judiciaire - POUR MEMOIRE Un moulin à café et une machine à café. L'ensemble déclaré à un tiers, sans justificatif et sous réserve de confirmation judiciaire - POUR MEMOIRE Une tireuse à bière. L'ensemble déclaré à un tiers, sans justificatif et sous réserve de confirmation judiciaire - POUR MEMOIRE
4.	Un lave main inox SOFINOR Une échelle métal avec des boites à pizzas Deux fûts de bière de 8 L Une vitrine froide METRO noir à trois portes Un support à assiettes (métal) Un tour réfrigéré à trois portes CFI Une saladette inox ATOSTA à poser avec des bacs inox Un laminoir vertical "Equipement Pro" Deux extincteurs Une pelle à pain et une raclette Des assiettes porcelaines et ramequins Stock de boissons, vins, sirops, alcools Ensemble de verres publicitaires et tasses à café Un barbecue dont cuve de chauffe eau Un store banne de milieu, à l'extérieur

LICENCE IV

5.	Licence IV déclaré affecté à l'activité de vente d'alcool et de boissons alcoolisées au bar et dans l'enceinte de l'établissement bar
----	---



Frank Thélot

Commissaire Priseur Judiciaire



Hôtel des ventes 17 boulevard du Chail - 85200 Fontenay-le-Comte

Tél. : 02 51 69 04 10 – Fax : 02.51.69.84.44

contact@thelot.fr - www.thelot.fr

379 862 659 FR 00024

MATERIEL D'EXPLOITATION

II- MAGASIN AU 36 AVENUE DE MOULIN

Tour réfrigéré à deux portes TOPCOLD, dessus marbre, avec saladette TOPCOLD sans les bacs inox

Congélateur coffre avec de la nourriture WHIRLPOOL

Rôtissoire FR DORE GRILL modèle 420

Un lave main inox

Une scie à viande BIRO

Une petite table inox

Neuf bandeaux électrifiés publicitaires

Une vitrine réfrigérée inox de 3m50 au groupe extérieur

Un tour réfrigéré inox à six tiroirs

Une hotte inox à quatre grilles , en valeur sur place

Un chauffe pizza à quatre bouches MINI TRATTORIE électrifié

Machine à kebab inox

Une plancha ARISCO

Un grill-viande à panini

Une table inox de 2m20 avec un plateau teflon

6. Quatre cartons d'ustensiles, vaisselle, alarme , divers

Étagères de magasin, démontées

Une armoire stérilisateur FORCAR pour couteaux

Une vitrine froide , expo bouteilles, RUGIADA 425

Un congélateur LISTO à une porte

Un coupe pain WABANIC MERAND de boulangerie

Un écran GIGAMDRE et un escabeau métal

Une étagère noir, et deux chaises hautes

Six chaises tube

Une échelle sans plaque

Un extincteur

Un chariot

Quatre guéridons ronds

Un bac à fleurs

Une chambre froide évaporateur FRIGA BOHN, 2.90x2m, avec groupe extérieur WINTSYS , en valeur sur place

Support viande inox avec crochets

Une vitrine murale pour informations

Un couteau à kebab

7. Une caisse enregistreuse SFERE - déclarée à un tiers, sans justificatif, et sous réserve de confirmation judiciaire

Machine à pizza d'extérieur, à la porte accidentée, réf PHOTO-ME International, déclaré à un tiers, sans justificatif et sous réserve de confirmation judiciaire - POUR MEMOIRE



Frank Thélot

Commissaire Priseur Judiciaire



Hôtel des ventes 17 boulevard du Chail - 85200 Fontenay-le-Comte

Tél. : 02 51 69 04 10 – Fax : 02.51.69.84.44

contact@thelot.fr - www.thelot.fr

379 862 659 FR 00024

VEHICULE

- | | |
|----|---|
| 8. | Véhicule FORD immatriculé FW-999-YY, carte grise au nom de CAFE DES SPORTS du 03/11/2000, ctte, fourgon, go, ne démarrant pas, en mauvais état - POUR MEMOIRE |
|----|---|

Sarl CAFE DES SPORTS

RECAPITULATIF

Ce fait, ne se trouvant plus rien à comprendre au présent inventaire, il est demeuré clos et arrêté à la réquisition des parties, après avoir été affirmé sincère et véritable.

Tout le contenu après inventaire est demeuré en la garde et possession de Madame BENSLIMANE LOUBNA qui le reconnaît à charge pour lui d'en faire la représentation, quand et à qui il appartiendra, et qui nous déclare par le présent serment avoir déclaré l'ensemble des actifs mobiliers de la présente procédure.

Et sous toutes nouvelles réserves, ne trouvant plus rien à comprendre dans ledit inventaire nous l'avons déclaré clos et terminé pour servir à qui de droit.

Maître Frank Thélot.